

LE TABLIER : INFO DES VILLAGES

N° 101 mai-juin 2020



C'est un "info des villages" spécial puisqu'aucune activité ne peut être annoncée.

Depuis le mardi 17 mars, nous sommes tous confinés et ce confinement est prolongé jusqu'au **11 mai**.

Jusqu'à cette date, nous pouvons aller faire nos courses, sortir, marcher ou courir dans un rayon de 1 km, aller dans notre jardin même si il n'est pas attenant à notre maison, aller consulter notre médecin...

Nous pouvons également prendre des nouvelles de nos voisins, téléphonez aux personnes seules, faire les courses de ceux qui ne peuvent se déplacer.

Nous pouvons nous couper les cheveux mais c'est à nos risques et péril !

Nous pouvons également rire et chanter !

Pour le moment et jusqu'à avis contraire, **à partir du 11 mai** nous pourrons rendre visite à nos proches, retrouver nos amis en limitant le nombre de personnes à dix. Nous pourrons faire du sport en plein air, mais pas dans une salle. Nous pourrons aller dans les magasins ouverts, chez le coiffeur, nous déplacer dans un rayon de cent kilomètres. L'église sera ouverte, mais il n'y aura aucune cérémonie.

Nous continuerons à respecter les gestes barrières, à savoir nous laver les mains régulièrement et respecter la distanciation physique.

Mairie

À partir du 11 mai, la Mairie sera ouverte aux horaires habituels (lundi, mardi, jeudi de 14h à 18h et vendredi de 14h à 19h). Merci d'apporter vos propres stylos si besoin.

Masques

L'agglomération et le département ont acheté des masques adultes réutilisables aux normes afnor qui seront distribués aux habitants à leur domicile par des élus **samedi 09 après-midi et dimanche 10 mai**. A ce jour nous n'avons pas encore connaissance du nombre de masques dont nous bénéficierons. Seront également distribués, cent quatre-vingts masques en tissus fabriqués par les membres de l'atelier couture que nous tenons à remercier. En fonction du nombre de masques à disposition, un stock sera maintenu en mairie.

Défibrillateur

Un défibrillateur accessible à tous est désormais installé derrière la Mairie, près de la porte de la salle du conseil municipal.

Bibliothèque

Elle rouvrira **la semaine du 11 mai**.

Vous pouvez venir emprunter des ouvrages. Ceux que vous restituerez seront écartés du prêt quelques jours avant de pouvoir être empruntés de nouveau.

Déchèteries

Toutes les déchèteries de l'agglomération sont désormais ouvertes sur inscription de 9 h à 13 h, permettant aux seuls particuliers de l'agglomération de déposer exclusivement leurs **déchets verts**. A partir **du 6 Mai** les déchèteries de Saint-Anne et Belle place à la Roche Sur Yon et

La Landette à Venansault seront ouvertes sur rendez-vous pour **les autres déchets** et toujours uniquement pour les particuliers

Distribution des sacs jaunes

La distribution des sacs jaunes dans les communes de l'agglomération reprendra à **partir du 13 mai**. Toutefois, si vous n'en avez plus du tout, vous pouvez vous adresser à la mairie qui en a en stock.

La méthode de distribution a dû être modifiée pour éviter les contacts rapprochés. Ainsi, les rouleaux de sacs jaunes ne seront pas remis en mains propres aux usagers mais déposés à leur porte.

En cas d'absence, les usagers seront invités comme habituellement, à s'adresser aux mairies de leurs communes pour retirer leurs sacs ; un avis de passage déposé dans les boîtes aux lettres informera en ce sens les usagers concernés.

Ecoles

Concernant les modalités de réouverture des écoles, ce sont les directions de chaque école qui informeront les parents d'élèves.

Entour'âge

L'Espace Entour'âge reste mobilisé pour les personnes âgées isolées et les proches-aidants durant cette période de confinement.

Espace Entour'âge met à disposition du soutien moral assuré par une équipe de bénévoles et du soutien psychologique assuré par des psychologues professionnels.

Le standard est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h. Vous pouvez également nous joindre par mail (entourage@larochesuryon.fr)

Aide de la Roche sur Yon Agglomération

Pour les commerçants, auto-entrepreneurs, entreprises, l'Agglomération a mis en place un guichet unique d'information et d'orientation au 02.51.47.45.44 du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h. Vous retrouverez toutes les informations sur le site de l'anglo à la rubrique "Covid-19 : ce qu'il faut savoir".

Salon de coiffure

Sandra va réouvrir son salon de coiffure dès le 11 mai. Cependant le service "barbier" ne sera pas assuré. Les consignes sont de venir seul (sauf pour les enfants en bas âge qui seront accompagné d'un parent), avec votre masque, de payer de préférence par carte bancaire, de ne pas amener de vêtement à déposer au vestiaire car celui-ci restera fermé. Du gel hydroalcoolique sera à votre disposition à l'entrée du salon. Ne venez pas avant l'heure de votre RDV afin d'éviter l'attente dans le salon et de limiter le nombre de personnes présentes. Si vous devez respecter un temps de pause pendant votre prestation (coloration), apportez votre propre lecture ou portable et aucune boisson ne sera servie. Les coiffeuses seront équipées de tabliers, gants et visières et chaque poste ainsi que le matériel utilisé seront désinfectés entre chaque client.

Restauration à emporter

À partir du **11 mai**, le restaurant le p'tit florentais de saint Florent des Bois propose un service de restauration à emporter à commander de 10h à 15h et de 19h à 22h au 02.51.31.01.85

Plus d'informations sur le site de la commune à la rubrique "entreprises".